



Information

5 septembre 2019

Route de Domont Sud

Abattage et compensation de tilleuls liés à des travaux de réaménagement

Dans le cadre de l'assainissement de la route de Domont, la Ville est contrainte d'abattre un alignement de tilleuls situés dans la partie Sud de la route. La zone où se situent les arbres sera réaménagée avec la pose d'un nouveau revêtement et la mise en place de plusieurs bancs. Tous les arbres seront compensés.

La Ville souhaite profiter du réaménagement pour améliorer les conditions des nouvelles plantations. En effet, un expert arboricole a été mandaté pour établir un diagnostic des arbres actuels et le rapport met en avant la place restreinte des arbres pour leur bon développement. Les fosses actuelles sont trop petites et les racines ont du mal à se développer. Il en est de même pour la partie aérienne avec des arbres qui doivent subir de fortes tailles pour restreindre le développement de la couronne.

Les nouvelles plantations seront plus espacées et plus éloignées des habitations pour leur laisser davantage d'espace. Les fosses de plantations seront conçues pour laisser plus de volume aux racines avec la mise en place de grilles et protections pour éviter toute collision avec les véhicules. Des essences indigènes à moyen développement seront privilégiées.

La liste des arbres concernés, avec leur emplacement et une description détaillée de la cause d'abattage, a été transmise aux membres de la Commission communale « Nature et paysage ». Elle peut être consultée durant 20 jours ouvrables, soit jusqu'au 4 octobre 2019, sur le site internet de la Ville (<http://www.delemont.ch>) ou au guichet du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), auprès duquel les remarques éventuelles peuvent être adressées durant la même période.

Service UETP

Contact : Municipalité de Delémont, Service UETP : Pascal Mazzarini, architecte communal (032 421 92 92)

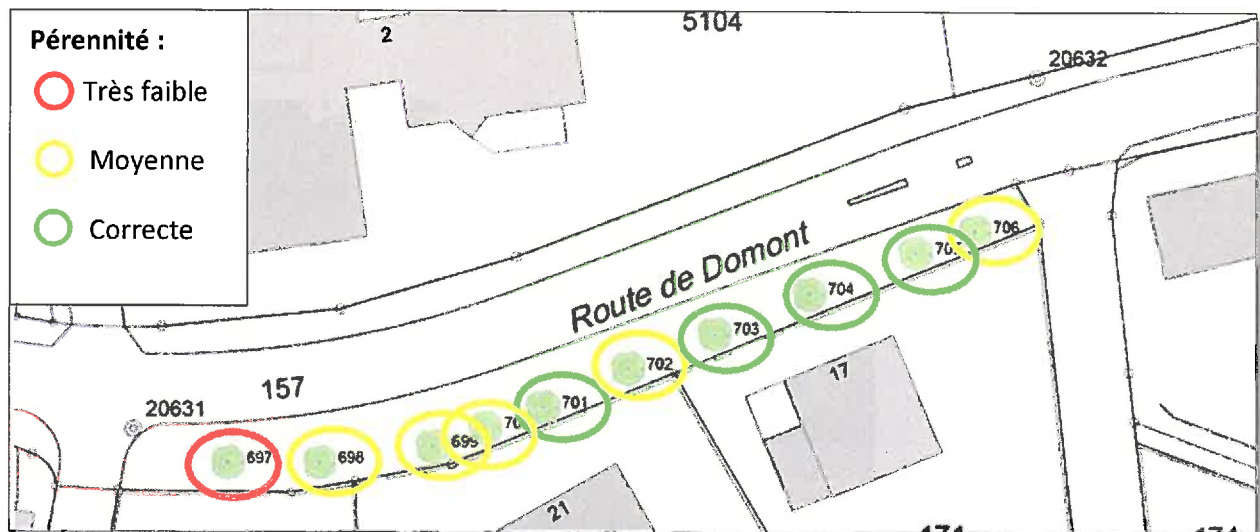
UETP - Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics route de Bâle 1 2800 Delémont
tél. 032 421 92 92 fax 032 421 92 99 uetp@delemont.ch

INTERVENTION SUR DES ARBRES COMMUNAUX

PROPOSITIONS 2019

Dans le cadre de l'assainissement de la Route de Domont, le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), demande l'abattage des arbres suivants :

Emplacement :	Sud de la Route de Domont
Arbres concernés :	10 tilleuls
Problème constaté :	Réaménagement de la zone dans le cadre de l'assainissement routier
Atteinte/dégât potentiel :	-
Proposition UETP :	Abattage au pied, dessouchage. Récupération de 3 jeunes arbres
Compensation :	Remplacement par 6 nouveaux arbres sur la parcelle et 4 arbres à un autre emplacement, essences indigènes



n° 697



n° 698



n° 699



n° 700



n° 701



n° 702



n° 703



n° 704



n° 705



n° 706